



PV Assemblée des délégués 2018

Date : vendredi, 27 avril 2018
Heure : 18h30 – 21h30
Lieu : Médiathèque Valais, Av. Pratifori 18, Sion
Présentes : 62 personnes, y c. 1 de la section de Montana + 1 représentant de la ville de Sion
Présidence : Philippe Chanton
Comité : Philippe Chanton – Peter Planche – Christophe Biolaz – Philippe De Kalbermatten – Mireille Bertizzolo – Pierre-André Veuthey
Excusés: Fabian Wenger (section Zermatt) et Dominic Anthamatten (section Saas)

<u>Groupes</u>	<u>Membres</u>	<u>Délégués (droit)</u>	<u>Délégués présents</u>
Monthey	703	8	7
St-Maurice	279	3	4
Martigny	1'494	15	19
Sion	1'978	20	14
Sierre	716	8	5
Viège	629	7	5
St-Nicolas	299	3	1
Brigue	1'033	11	5
Total	7'131	75	60

Liste des annexes : Liste des membres présents
Rapport du président
Présentation PowerPoint
Comptes 2017 (section + cabanes)
Budget 2018
Liste des membres du comité

Ordre du jour

1. Salutations
 2. Contrôle des présences
 3. Nomination des scrutateurs
-



4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2017 à St-Nicolas
5. Rapport du Président
6. Rapport du chef de cabanes
7. Rapport de la Rédaction „La Cordée“
8. Rapport du chef de courses
9. Rapport OJ – Jeunesse
10. Adoption des rapports du président et des Chefs de Groupes
11. Comptes 2017 :
 - Bilan et compte de résultat de la Section
 - Bilan et compte de résultat des cabanes
12. Rapport des Réviseurs
13. Acceptation des comptes et décharge au caissier et au comité
14. Budget 2018
15. Election d'un vérificateur suppléant
16. Election au comité
17. Fixation de la prochaine Assemblée des délégués à Monthey
18. Divers

1. Salutations

Le Président de la Section, Philippe Chanton, ouvre la 152^e assemblée des délégués. Il nous présente un petit film de promotion du Valais, réalisé par l'école d'ingénieurs HESSO. Il remercie Messieurs Marc Gianadda, président du groupe de Sion et Christian Bitschnau, vice-président de la ville de Sion. Il relève également la présence de Monsieur Xavier Robyr de la section Montana et le professeur Andreas Züttel de l'EPFL Valais, également membre de la section.

Les présidents de Zermatt (Fabian Wenger) et de Saas (Dominic Anthamatten) sont excusés.

Monsieur Bitschnau nous donne quelques renseignements sur la ville de Sion et informe des projets futurs de la capitale.

La parole est donnée à Marc Gianadda qui nous accueille aujourd'hui.

Les membres du comité sont présentés par le président.

L'ordre du jour est accepté.

Le Président interpelle l'assemblée et constate que l'ordre du jour – publié dans La Cordée n°1/2018 – est accepté.

2. Contrôle des présences

Une liste circule au sein de l'assemblée, elle sera jointe au procès-verbal.

3. Nomination des scrutateurs

Messieurs Jacques Salamin (Sion) et Faccini Oreste (Martigny) sont nommés scrutateurs.



4. Procès verbal de l'Assemblée des délégués du 27 avril 2017 à St- Nicolas

Pour rappel, le résumé du procès-verbal figure dans la Cordée. L'assemblée renonce à sa lecture et l'accepte à l'unanimité.

Les PV sont disponibles sur le site internet du club.

5. Rapport du Président de Monte Rosa pour l'année 2017-2018

(Le rapport complet est annexé au PV)

Philippe Chanton passe en revue les activités des derniers mois qui ont occupé notre section. Deux règlements nous ont principalement accaparés, il s'agit du règlement de cabanes et des directives environnementales. Ces derniers ont été adoptés lors de l'AD du CAS à Soleure sans grandes corrections malgré nos nombreuses propositions de modifications. Les guides de montagne également membres du CAS peuvent continuer à séjourner gratuitement dans les cabanes du CAS. Cela nous amène à une plus grande vigilance lors des contrôles en cabane afin de « récompenser » les guides membres du CAS.

Pour les cabanes, la saison a plutôt été moyenne sauf pour la cabane Monte Rosa qui a enregistré une belle augmentation des nuitées. La diminution des nuitées dans la Cabane des Dix et de la Schönbielhütte est plutôt surprenante. Cette année, la Patrouille des Glaciers nous apportera certainement une augmentation de la fréquentation au moins en hiver.

Le projet de la cabane des dix nous a également beaucoup occupé cette année. Notre chef de cabane Philippe de Kalbermatten est très engagé dans ce dossier. Les nouveaux défis auxquels nous sommes confrontés vous seront présentés lors du point dédié à ce projet.

Le président tient à relever les bons échos de nos groupes tant pour les activités proposées, que pour la gestion de leur cabane et remercie toutes les personnes engagées.

Le nombre de nos membres est resté constant. Un moment de silence est dédié à ceux qui nous ont quittés définitivement.

Après la célébration du 100^e anniversaire de Brigue qui s'est déroulée en 2017, c'est au tour du groupe de Sierre qui cette année fêtera le jubilé. Le président vous convie à y participer à la fin du mois d'août lors de la course de section.

Au niveau national, les deux grands projets SA2020 et SAC+ sont en cours de réalisation. Les premiers résultats seront présentés durant le second semestre 2018. Un dépassement du budget important est à craindre et avait été clairement exprimé par notre section lors des débats préliminaires.

Le président explique les répercussions de la nouvelle CCNT (convention collective de travail pour l'hôtellerie-restauration suisse) applicable également aux refuges de montagne. Le comité central du CAS n'a pas réussi à apporter des améliorations significatives aux propositions des syndicats. Les gardiens doivent agir en tant qu'employeurs, avec des directives inconcevables en montagne, tout en tenant compte des besoins et exigences croissants des visiteurs. La section Monte Rosa appelle à une solution rapide à ce problème afin que les gardiens puissent bénéficier d'un cadre de travail raisonnable et surtout réalisable.

Un dernier point concerne la reprise des discussions des places d'atterrissage pour lesquelles notre section s'était énormément investie et dont les propositions avaient été



ignorées. Le président souhaite donc que les débats se tiennent dans une autre région.

6. Rapport du Chef de cabanes par Philippe de Kalbermatten

Résultats 2017 La météo n'a pas été favorable et nous constatons une baisse des nuitées, sauf pour Monte Rosa qui augmente un peu la moyenne. Malgré cela, les recettes restent identiques car la taxe de séjour est directement répercutée auprès du client. Les chiffres dans le détail sont disponibles en annexe.

a) Cabane des Dix

Daniel Egg, le gardien est pro actif au niveau de la publicité. Nous déplorons une diminution de - 13% de nuitées.

b) Cabane des Vignettes

L'été a été catastrophique avec un accès précaire sur glacier. La fréquentation hivernale a été normale. Nous déplorons une diminution des nuitées de -15%. Il n'y a pas eu de travaux majeurs, durant cette année écoulée.

c) Cabane Schönbiel

Une baisse des nuitées est constatée pour les deux saisons avec - 13 %. Il y a un problème d'alimentation en eau avec un débit insuffisant pour la cabane que nous devons résoudre. La terrasse doit être refaite de même que les toilettes.

d) Cabane Monte Rosa

Saison très bonne particulièrement en hiver grâce à un excellent printemps. Les résultats sont en hausse +25% par rapport à l'année passée. L'équipe en place est efficace et accueillante.

e) Bivouac Laggin

Légère baisse à savoir si cela concerne la fréquentation ou le paiement.

Un tableau récapitulatif des nuitées de nos cabanes nous est présenté. Vous le trouverez en pièce jointe.

L'augmentation des charges qui incombent aux gardiens est un souci pour nous. Est-ce que le modèle de la cabane de montagne est-il encore viable aujourd'hui ? Pas de solution pour le moment !

7. Rapport de la Rédaction „La Cordée“ par Christophe Biolaz

Christophe remercie les personnes qui font vivre la revue en décrivant de nouveaux itinéraires. Mountain Performance nous transmet régulièrement des textes d'actualité.

L'objectif annoncé l'année passée de récolter pour Fr. 10'000.- d'annonces est atteint. De l'autre côté il faut souligner les efforts d'économies qui ont résulté en une réduction des coûts d'environ Fr. 12'000.- par rapport à l'année 2016.

Nous relevons également l'impression en couleurs sans augmentation des coûts. Pour rappel pour ceux et celles qui souhaitent publier des textes dans la revue le délai rédactionnel pour la prochaine édition est fixé au 15 mai.

8. Rapport du chef de course

Philippe Chanton remercie tous les chefs de course pour leur travail. Le rapport a déjà été



publié dans La Cordée au mois de mars.

9. Rapport OJ – Jeunesse

Le rapport a déjà été publié au mois de mars dans la Cordée.

Christian Gruetter nous donne des chiffres très explicites : 120 moniteurs ou accompagnants pour 19'100 heures de participations qui se sont déroulées sans accident. L'assemblée applaudit !

10. Adoption des rapports du Président et des Chefs de Groupes

L'assemblée adopte les rapports à l'unanimité.

11. Comptes 2017 : Peter Planche pour la section et Stefan Planche pour les cabanes

A. Bilan et compte de résultat de la Section

Les comptes d'exploitation sont présentés au beamer et annexés au PV. A relever : un bénéfice dû à un don de la Fondation des Ciernes d'un montant de Fr. 10'000.- Peter Planche relève également une qualité en hausse de notre revue La Cordée avec parallèlement une diminution des coûts grâce aux sponsors.

B. Bilan et compte de résultat des cabanes

Le détail des recettes un peu plus de Fr. 500'000.- avec diminution des dépenses avec Fr. 85'000.- de moins que l'année passée, dont Fr. 33'000.- de frais d'entretien. Amortissement Fr. 180'000.-

Le tableau récapitulatif est annexé au PV.

12. Rapport des Réviseurs

Le rapport des réviseurs de comptes est lu par Messieurs Jean-Marc Dayer et Friedhelm Altpeter. Il mentionne que les comptes sont bien tenus et en recommande l'acceptation sans réserve.

13. Acceptation des comptes et décharge au caissier et au comité

L'assemblée à l'unanime donne décharge au Caissier et au Comité et accepte les comptes.

14. Budget 2018 et fixation de la cotisation 2018 des Groupes à la Section

Peter PLANCHE présente le budget 2018 de la Section. Il informe d'une diminution des cotisations en faveur des groupes : soit de Fr. 13.- à Fr. 12.- pour les membres et de Fr. 19.50 à Fr. 18.- pour les familles.

Le budget n'est pas voté car il a déjà été accepté par les présidents de groupe en octobre passé.

15. Election d'un vérificateur suppléant



Vérificateurs des comptes : Messieurs Jean-Marc Dayer et Frédéric Rouvinez

Vérificateurs suppléants : Messieurs Michel Lochmatter et Oreste Faccini

16. Elections au Comité

Renouvellement du comité pour les 4 prochaines années. Sauf pour Philippe Chanton qui a été élu l'année passée pour une durée de 5 ans.

Philippe de Kalbermatten ne se représente pas cette année pour éviter un conflit d'intérêt avec le projet de construction de la cabane des Dix. Il pourra ainsi assurer la conduite du futur chantier de la cabane.

Après 12 ans de contribution au sein du comité, Pierre-André Veuthey, notre vice-président ne se représente pas. Philippe Chanton nous rappelle que Pierre-André a participé activement au jubilé des 150 ans qui s'est déroulé en 2015. Il a également contribué à la fin de la construction de la cabane Monte-Rosa. Avocat, nous avons apprécié ses batailles pour défendre nos intérêts dans notre section (héliski, places d'atterrissage, zones de tranquillité, etc.).

Pierre-André nous signale que les 4/5 des membres du CAS sont urbains avec une vision d'un monde idéal alpin. Il nous rappelle que le comité est là pour défendre les intérêts spécifiques des groupes afin de les décharger pour toutes les questions administratives.

Pour le remplacer le groupe de Martigny présente Curdin Thür, 38 ans, il vit à Sion depuis 6 ans et est parfaitement bilingue.

Philippe Chanton demande si les membres du comité présentés conviennent ou s'il y a d'autres propositions parmi les membres. L'assemblée accepte le nouveau comité à l'unanimité.

17. Fixation de la prochaine Assemblée des délégués

Mathias Cornut est heureux de nous accueillir l'année prochaine : le 26 avril 2019 à Monthey.

18. Divers

Projet de la cabane des Dix : Philippe Chanton nous rappelle qu'il y a une année, nous avons accepté et validé le projet avec une participation maximale de la section s'élevant à Fr. 200'000.-. En automne 2017, le comité et les présidents des groupes ont décidé de reporter le projet de 12 mois. Depuis cette année nous sommes en contact avec l'EPFL Valais pour une énergie 100% en autarcie. Le H2 sera entreposé de manière solide en lieu et place du stockage liquide.

Actuellement nous travaillons sur l'organigramme afin de déléguer la partie recherche de fonds, trouver des bénévoles, mandater les compétences techniques tout en restant les maîtres d'œuvre pour ce projet de rénovation.

A savoir que pour un projet 100% en autarcie nous aurons beaucoup de chance de trouver des sponsors. Cela nous permettra de réaliser ce projet innovateur à des coûts moindre pour notre section, alors que nous devons de toute manière réaliser - avec une certaine urgence - d'autres réfections, telle que la toiture.

Il est rassurant de savoir que même si les coûts de la maintenance de la cabane



deviendraient trop élevés – alors que le marché prévoit plutôt une diminution des coûts – il sera possible de switcher la cuisine entre l'utilisation du H2 ou du gaz.

Monsieur Andreas Züttel, directeur du laboratoire des matériaux pour l'énergie renouvelable au sein de l'EPFL à Sion, nous dit collaborer avec 180 personnes sur la recherche concernant l'hydrogène. Les tests et essais sont concluants et Monsieur Züttel nous informe de son grand intérêt de pouvoir démontrer la faisabilité de cette nouvelle technologie dans notre cabane des Dix.

Madame Augsburgers de Wintherthur a contacté le président de la section et souhaite donner une carte datant de 1892 de la région d'Evolène, Zermatt et Monte Rosa. Le groupe de Sion la prend.

Xavier Robyr, président de la section Montana nous parle de la cabane des Violettes et de sa section, qui fêtera ses 100 ans en 2020. Il précise que sa section est totalement autonome et a été créée en 1920. Aujourd'hui il y a une forte collaboration avec le groupe de Sière.

Prochaine assemblée des délégués à Brugg (Argovie)

La prochaine assemblée des délégués se déroulera le samedi 9 juin à Brugg.

Pour le procès-verbal
Mireille Bertizzolo